

FIP Mezzano II

Informations financières au 30/06/2022

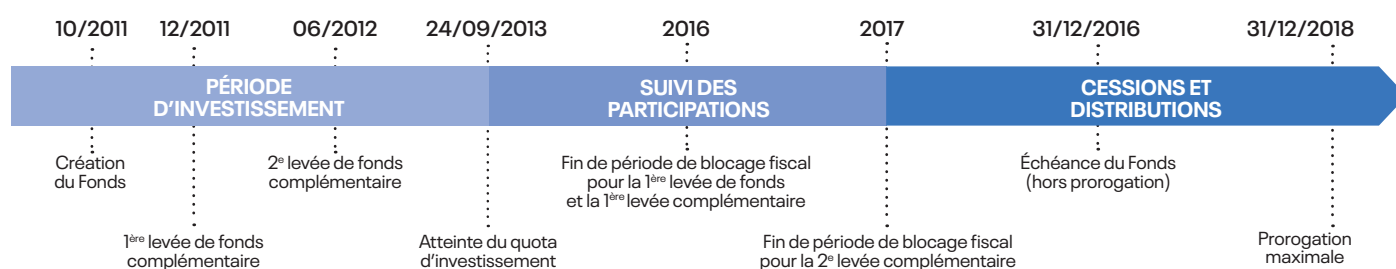
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A - FRO011017060
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA
Taux de réduction fiscale	18% ou 22% IR, ou 50% ISF
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2022	0
Statut	Depuis le 31/12/2018 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 30/06/2022 (distributions incluses)	241,22€
Performance depuis l'origine	-51,76%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾	-3,51%

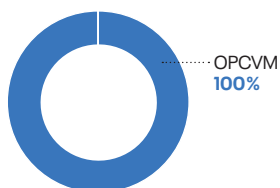
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
31/10/2018	150,00€	30%

HORIZON D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Hemopharm	Fabrication de matériel destiné au prélèvement et à la conservation du sang	2014	Moins de 1x
Sanimat Santé	Télécardiologie	2014	Moins de 1x
SUP (Amisco)	Conception de solutions statistiques visant la gestion de l'actif joueur dans les clubs professionnels de football	2015	Entre 1,5 et 2x
Medtech	Robots chirurgicaux	2016	Entre 3 et 4x
Scala	Conseils et services informatiques spécialisés	2017	Moins de 1x
TKB	Distribution d'ustensiles de cuisine	2017	Moins de 1x
Biocos	Produits cosmétiques	2018	Moins de 1x
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2018	Entre 1,5 et 2x
Planet Cards	Carterie personnalisable en ligne	2018	Moins de 1x
Onefield*	Services informatiques de proximité	2020	Entre 1 et 1,5x
I2A - Intelligence Artificielle Applications	Éditeur de logiciels et instruments destinés aux laboratoires d'analyses médicales	2021	Entre 1 et 1,5x
France Perfusion	Perfusion et nutrition à domicile	2021	Moins de 0,5x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)										
Année de création	Grandeur constatée	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2011	VL+ distributions	485,16 €	428,69 €	393,12 €	342,48 €	310,14 €	260,37 €	225,73 €	238,68 €	235,03 €	243,00 €	241,22 €
	Montant des frais	0,01 €	0,01 €	0,53 €	39,46 €	63,75 €	68,22 €	145,79 €	147,30 €	147,95 €	148,07 €	147,97 €

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription;

- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire;

- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2022, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une moins-value de 105€ par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 23 PME a généré, au global, une plus-value sur les cessions réalisées. Cette plus-value n'a toutefois pas permis de couvrir les 5 défaillances rencontrées sur les secteurs de la santé, du conseil aux entreprises, de l'industrie et de la distribution spécialisée. La partie libre restant en portefeuille affiche, quant à elle, une moins-value latente de 1€ par part.

Malgré la cession de toutes les participations par le Fonds, ce dernier est en incapacité de distribuer la trésorerie résiduelle résultant notamment de la cession des titres de la société Onefield. En effet, le contentieux ouvert par l'acquéreur de cette société à l'ensemble des cédants n'est toujours pas clôturé et les saisies conservatoires des comptes du Fonds sont, quant à elles, toujours actives. La trésorerie résiduelle du Fonds sera ainsi distribuée dès lors que la levée des contentieux sera constatée. A la date des présentes, nous n'envisageons pas que le contentieux soit clôturé avant 2023.

Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

*Il est à noter que le groupe Proxiserve a engagé une procédure contentieuse en avril 2020 envers l'ensemble des anciens actionnaires du groupe Onefield, en vue d'obtenir l'annulation de la vente. Cette procédure est fondée sur la déclaration de l'acquéreur de la découverte de différences qu'il considère comme significatives entre les résultats 2019 annoncés avant l'acquisition et la clôture définitive des comptes. Nous contestons, ainsi que l'ensemble des actionnaires cédants, le fond et la forme de cette procédure engagée par Proxiserve et mettons en œuvre l'ensemble des mesures possibles, avec le concours de nos conseils. De nouveaux jeux de conclusion ont été échangés sur le 1^{er} trimestre 2022 reportant ainsi la date estimée de plaidoirie sur le second semestre 2022.

Il est important de souligner que cette procédure contentieuse s'est accompagnée d'une décision de saisie conservatoire des sommes perçues et des comptes titres détenues par les Fonds, ne nous permettant pas à la date des présentes d'envisager de procéder à la liquidation des Fonds dans les délais réglementaires. Par prudence, nous avons appliqué une décote de 15% sur le prix de vente.

M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028